

**Procès-Verbal de l'assemblée des délégués de la FAPEO
(CO)
le jeudi 27 septembre 2018, à 20h00**

Lieu : bureau de la FAPEO,
12, rue de Saint-Jean, 1203
Genève
Heures : de 20h à 21h30

APECO membres présentes : Bois-Caran, De-Budé, Colombières,
Gradelle, Pinchat, Renard, Vuillonnex

Comité FAPEO : Sandrine Comment

Excusé : Alisdair Menzies, Mirella De Fusco Fehlmann, Fatima Cilène De
Souza,, Maria Retamales, Xavier Barbosa, Irina Belozerova, Christelle
Scarbonchi, Jacqueline Lashley

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire
Générale

Procès-verbal : Corinne Pellet-Fontaine

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

l'ordre du jour est approuvé, pas de divers annoncés.

2. Approbation du PV de l'AD du 7 juin 2018 (joint à la présente).

le procès-verbal de l'AD du 7 juin 2018 est approuvé.

3. Infos du comité et du secrétariat général :

4.

✓ **rentrée scolaire 2018**

FAPEO : Voici les chiffres de la rentrée scolaire, transmis par le
DIP : 76'000 élèves et 7'000 enseignants ont repris le chemin de
l'école, pour tout le canton de Genève. 400 nouveaux enseignants
ont été engagés, pour toute la scolarité de 1P à la fin de l'ESII.
Concernent FO18, 480 élèves concernés ont été contactés afin de
leur proposer une solution de formation, dès la rentrée, dans le cadre
de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans.

Pour le CO, l'augmentation est de 235 élèves sur 13'442 élèves au
total, principalement en raison de la hausse démographique. En l'an
2000, 11'267 élèves fréquentaient le CO, en 2018, ils sont 13'442.

APECO Bois-Caran : ces chiffres concernent l'école publique ? Beaucoup d'enfants de l'âge du cycle sont scolarisés dans des écoles privées.

FAPEO : ces chiffres communiqués par le département concernent uniquement l'école publique.

APECO Renard : est que l'afflux des réfugiés augmente les effectifs ?

FAPEO : non l'arrivée des mineurs non accompagnés a un effet assez marginal sur ces chiffres.

La hausse la plus importante concerne le secondaire 2 ce qui est réjouissant pour la formation.

Un des points forts de la rentrée est le maintien de la moyenne du nombre d'élèves par classe en respect des accords avec les syndicats des enseignants. Le taux d'encadrement reste conforme à la loi.

Un PowerPoint avec des explications concernant la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) a été présenté, il est disponible sur le site du DIP avec toutes les informations concernant la rentrée. *

Les perspectives pour la législature sont :

- Un jeune, un diplôme, un avenir ! (FO18).
- L'évaluation et l'évolution du cycle qui concernent le nouvel aménagement de la grille horaire dès la rentrée 2019, afin que les élèves en LC (regroupement 2) soient moins pénalisés par les apprentissages de langues, deux profils, science et neutre (moins de langues). Ensuite une évaluation est en cours du CO, par le SRED et l'université de Genève, en vue d'une réforme plus profonde qui catégorise moins les élèves en difficultés.
- Le développement du numérique à l'école : enseigner au numérique et par le numérique du primaire au secondaire II avec l'introduction de l'informatique obligatoire au Collège dès la rentrée 2020 (la FAPEO attend plus d'information à ce sujet).

✓ mise en place de la PES (procédure d'évaluation standardisée) pour les élèves à besoins spécifiques

FAPEO : c'est un processus qui est en train de se mettre en place en lien avec l'école inclusive et qui concerne les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les objectifs sont : l'analyse des besoins en mesures individuelles renforcées selon une évaluation pluridisciplinaire complète. Auparavant sur appel l'OMP proposait un diagnostic des difficultés de l'élève. Dans la procédure PES, c'est l'inverse, c'est-à-dire qu'une analyse de l'équipe éducative et des parents met en avant les compétences de l'élève pour ensuite inventorier ses besoins. Pour la suite un processus décidera des mesures individuelles nécessaires qui seront ensuite transmises à tous les acteurs de la PES.

*<https://www.ge.ch/document/rentree-scolaire-2018>

Parmi les membres parents des APE du CO peut-être certains auront des réactions ou des incompréhensions, ils peuvent s'adresser à la FAPEO.

L'ancienne directive DYS a été modifiée et s'appelle maintenant « aménagements scolaires » elle concerne tous les élèves qui ont des troubles d'apprentissage (DYS, mais aussi trouble de l'attention, trouble autistique, etc.). Elle comprend des mesures simples qui ne touchent pas à l'évaluation (contenu du PER) comme du temps supplémentaire...

Les mesures renforcées s'appliquent dès que l'évaluation ou son contenu sont adaptés, c'est-à-dire, discipline en moins ou pas d'évaluation sur certaine discipline. Ces mesures ont des conséquences pour le passage à l'ESII. Elles sont reliées à la directive « Adaptations ».

APECO Vuillonex : les mesures renforcées existaient-elles déjà avant la PES ?

FAPEO : oui, le gros changement concerne la mise en place des mesures en partant de la discussion avec les familles et les thérapeutes.

APECO Renard : le courrier qui explique le changement de procédure pour l'ancienne directive DYS, adressé par le DIP en juin, a été remis aux parents concernés, en septembre par le référent DYS. Est-ce que ce retard concerne que le CO Renard ou est-ce généralisé ?

FAPEO : non, à notre connaissance les parents des autres CO l'ont reçu

FAPEO : Auparavant il existait une liste des mesures possibles. Maintenant se sont les établissements qui décident des mesures qu'ils mettent en place qui sont dès lors pratiquement toujours les mêmes. Les parents demandent des propositions alternatives. La FAPEO demande à être informée des demandes des parents afin de les relayer aux membres de la commission.

APECO Renard : a reçu une plainte d'une maman dont l'enfant commence le cycle et qui signale des lacunes dans l'information, ce qui pourraient mettre en difficulté son enfant.

FAPEO : quand le trouble est avéré les mesures prises en primaire continuent au CO, un nouveau bilan n'est pas obligatoire.

APECO Renard : la nouvelle directrice, au CO Renard, est plutôt en quête d'avis des parents concernant cette nouvelle directive qu'elle trouve trop restrictive.

APECO Pinchat : une réunion a eu lieu pour donner une explication aux parents concernés, une note figure sur le site internet du CO Pinchat. Nous avons été informés que même les élèves avec des difficultés auront 10% en moins dans l'évaluation.

FAPEO : auparavant c'était possible de ne pas compter l'orthographe dans toutes les disciplines afin de ne pas pénaliser les élèves DYS. Dorénavant les enseignants ne peuvent pas enlever plus que 10% à l'évaluation dans toutes les disciplines, ils ne peuvent pas évaluer l'orthographe et cela concerne tous les élèves de l'enseignement obligatoire. Le but est d'évaluer la progression de

l'élève et pas de le pénaliser. Pour le français et les langues étrangères, l'orthographe compte.

APECO Vuillonex : est-ce que cela concerne aussi la propreté du travail rendu, pour les enfants dyspraxiques ?

FAPEO : posera la question lors d'une prochaine réunion.

APECO Pinchat : dorénavant ces mesures concernent quels élèves ?

FAPEO : elles concernent environ 1400 élèves, sous l'ancienne directive. Il n'existe pas de listes les répertoriant. Les enfants HP peuvent en bénéficier, tous les enfants avec des troubles « DYS » et des problèmes d'attention avec ou sans hyperactivité, également ceux avec des troubles du spectre autistique.

APECO Vuillonex : un élève « normal » ne peut être évalué en orthographe lors d'une épreuve d'histoire ?

FAPEO : non, les fautes d'orthographe ne doivent pas pénaliser l'élève, pour plus de 10% de la note.

APECO Renard : c'est bien, mais les élèves ne font plus l'effort d'écrire correctement.

FAPEO : les fautes peuvent être corrigées, mais ne comptent pas.

FAPEO : en français technique l'orthographe est comptée.

Voir la directive aménagement et soutien.

✓ les nouveaux moyens d'enseignement

En 9^e année, un nouveau matériel est mis à disposition, pour l'élève et pour le maître, en allemand, en géo, en histoire, notamment en ce qui concerne le fait religieux, en IOSP et en éducation nutritionnelle. En 11^e année, un nouveau matériel est mis à disposition pour l'élève et pour le maître en anglais, en science de la nature, en histoire et en géographie.

Un gros changement concerne le fait religieux puisque tous les moyens d'enseignement ont été revus et à partir de cette année, il est introduit en 1P 2P. Le but est de travailler le calendrier de l'année et de construire cet enseignement dès la première année. C'est l'histoire des grandes religions pas un enseignement religieux.

5. Commissions : informations.

FAPEO : la FAPEO a été auditionnée à deux reprises par la commission de l'enseignement, au mois de juin à propos des notes de comportement. A ce jour, toujours en suspend pas de décision, la FAPEO a rappelé que le système actuel convient à tous.

La dernière semaine de septembre, concernant les rythmes scolaires, de la répartition des temps travail et repos des écoliers durant l'année scolaire. Deux motions ont été déposées, l'une demandant des ponts (Ascension et Jeûne Genevois) et 2 semaines de vacances à Pâques. L'autre motion demande des vacances de printemps et un meilleur équilibre sur l'année scolaire. La FAPEO a rappelé sa volonté d'une discussion générale qui prenne en compte les rythmes d'apprentissage des enfants, avec les acteurs concernés.

6. Infos des APECO

APECO Pinchat : peine à trouver des membres, seulement 3 personnes au comité ce qui limite l'organisation d'activités par année. L'APECO sera présente lors des réunions de parents au mois d'octobre.

FAPEO : l'APECO devrait demander à la direction que les réunions de parents aient lieu avant le mois d'octobre c'est important que les parents reçoivent des informations au tout début de l'année.

APECO Vuillonex : au CO Vuillonex la réunion de parents des 10^e aura lieu en novembre.

APECO Renard : au Renard cela se passe en deux temps, en début d'année avec les maîtres de classes puis ensuite la réunion commune.

APECO Bois-Caran : à Bois-Caran sont également organisées deux réunions, mais uniquement pour les 9^e années. L'APECO est présente aux inscriptions qui ont lieu dans la cafétéria refaite avec l'aide de l'APECO, bon exemple, pour recruter les parents. Le comité a une super équipe de parents motivés.

APECO Bois-Caran : l'APECO est présente lors de chaque réunion de parents et compte environ 70 membres.

APECO Renard : l'APECO n'aura plus qu'une personne au comité l'année prochaine. L'APECO participe à toutes les réunions de parents.

APECO Vuillonex : au CO Vuillonex les instances participatives n'ont eu de séance l'année passée. Le Directeur part en fin d'année, peut-être avec le nouveau cela va changer.

APECO Colombières : au CO Colombières une seule séance a eu lieu durant l'année passée et une depuis le début de l'année, une autre est prévue en novembre pour prendre congé du directeur. Les communes sont présentes, les enseignants également.

APECO Renard : a eu une séance avec la directrice (nouvelle) pour parler des instances participatives, elle ne sait pas qui inviter attend des thématiques de l'APE qui a proposé la problématique du bus qui concerne la commune, l'école et les parents. Y en a-t-il d'autres ?

FAPEO : le vivre ensemble de manière générale, les casiers, la violence, pourquoi est-ce les élèves qui changent de salle et pas les enseignants, repas de midi, etc. Les situations personnelles et la pédagogie ne sont pas abordées, mais les parents peuvent être informés des changements, comme les moyens d'enseignement ou des projets comme les classes solidaires.

APECO Colombières : au CO Colombières les instances ont lieu et ressemblent plus à une conférence du directeur. Il a parlé de la nouvelle grille horaire 2019, d'un projet d'intervention dans les classes, par exemple de l'ordre des avocats dans le domaine de l'éloquence. L'année précédente le sujet de la cantine a largement occupé les discussions, elle a finalement fermé, pas assez de fréquentations. L'évolution des effectifs a été évoquée ainsi que le travail des enseignants. Ces moments sont intéressants, mais pas très participatifs.

APECO Bois-Caran : le CO Bois-Caran a changé de directeur l'année passée. Des rendez-vous réguliers ont lieu, mais ne sont pas « cadré » instance participative.

FAPEO : C'est important que les enseignants participent.

Les acteurs attendus, sont les parents, les élèves, les enseignants, le personnel administratif et technique, la direction, au primaire les communes, pour le CO statut à vérifier (invité ?).

FAPEO : pour le CO les communes ont un rôle accessoire concernant le vivre ensemble.

APECO Colombières : les communes ont leur rôle, par exemple concernant la jurisprudence des sorties scolaires, les communes participent financièrement.

APECO Renards : la commune de Vernier apporte une aide financière pour les abonnements annuels de bus env. 200.-.

Elle propose également des contrats de quartier et subventionne des projets comme des soirées de prévention (spectacle caméléon) sur le harcèlement, théâtre interactif, l'APECO avait organisé une soirée parents soirée harcèlement en parallèle. L'APECO souhaite organiser, avec la fondation phoenix, 2 soirées sur le thème de la cyber addiction et les addictions au sens large.

APECO Colombières: l'APECO l'a organisé l'année précédente, personne n'est venu.

APECO Renard : l'APECO a obtenu de la directrice que les parents signent le carnet afin d'être certain que l'info leur soit arrivée.

APECO Pinchat : a organisé un cours de baby-sitting, le flyer est arrivé aux parents après la séance.

APECO Renard : demande des infos concernant les cours de baby-sitting.

APECO Pinchat : le coût est de CHF 1800.-- (1'100.- si payé à l'avance) 15 inscrits sur 2 samedi dès 14 ans révolus organisés par la Croix-Rouge qui délivre une attestation.

APECO Bois-Caran : l'APECO utilise plusieurs canaux de communication, newsletter, site internet + papier.

APECO Pinchat : propose de collaborer avec les autres cycles.

APECO Colombières : annonce la manifestation « gratifieria et repair café », réparation de vélos, couture, bricole (développement durable) qui se terminera avec une grande soupe, à la salle communale dimanche 18 novembre, voir page Facebook gratifieria Versoix.

FAPEO : les annonces des APECO peuvent être mises en ligne sur le site de la FAPEO.

7. Divers

Distribution des feuilles de signature concernant l'initiative « personne dans la marge ».

Fin de la séance : 21h30.